



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

2 Instructeurs des demandes d'autorisations du Droit des Sols (H/F)

Cadre d'emplois

Rédacteurs territoriaux ou Techniciens territoriaux

Délégation Générale Urbanisme Aménagement et Habitat
Direction de l'Urbanisme
Service des Autorisations d'Urbanisme

Sous l'autorité du Responsable de Service, vous assurez l'instruction des demandes d'Autorisation du Droit des Sols ainsi que l'accueil et l'information du public sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme (instruction des permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...). Vous maîtrisez les règles d'urbanisme, l'insertion des projets dans le tissu urbain et vérifiez la conformité des dossiers.

De formation supérieure en Droit de l'Urbanisme (minimum MASTER 1), vous possédez des connaissances juridiques et bénéficiez d'une expérience sur un poste similaire. Vous maîtrisez l'outil informatique (logiciel métier OPENADS – formation assurée par le service- et SIG). Doté de capacités d'analyse et de synthèse, vous faites preuve de rigueur et d'un bon sens relationnel.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite + CV) devront être adressés, en précisant la référence (P_20162_0115_VDM) :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
90 bd des Dames
13233 Marseille cedex 20
ou par courriel : dgrh-grc@marseille.fr



Direction des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

